



**Institut des métiers de la forme (IMF)**

Organisme de formation et Centre de formation des apprentis

27 rue de Fontarabie 75020 PARIS

Tel : 01 43 70 05 33

Mail : [contact@ecole-imf.fr](mailto:contact@ecole-imf.fr)

Site internet : [www.ecole-imf.fr](http://www.ecole-imf.fr)

Numéro de déclaration d'activité auprès de la Préfecture de PARIS : 11754098575

Numéro UAI : 0756115P

SIRET : 398 991 042 00084 - N°TVA : FR25 398991042

Siège social : 62 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

## PROGRAMME DE FORMATION BPJEPS OCTOBRE 2022

*(Art L 6353-1 Code du travail)*

### Intitulé formation :

BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) Spécialité **Éducateur Sportif**,  
Mention **Activités de la forme**, option A « Cours collectifs », et B « Haltérophilie/Musculation ».

### Objectifs / Compétences visées :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (Communiquer dans sa vie professionnelle / Prendre en compte les caractéristiques des publics / Contribuer au fonctionnement d'une structure)
- Mettre en œuvre un projet d'animation (Concevoir un projet / Mettre en œuvre un projet / Evaluer un projet)
- Concevoir et conduire une séance ou un cycle Cours collectifs (Concevoir la séance ou le cycle / Conduire la séance ou le cycle / Evaluer la séance ou le cycle)
- Concevoir et conduire une séance ou un cycle Musculation / Haltérophilie (Concevoir la séance ou le cycle / Conduire la séance ou le cycle / Evaluer la séance ou le cycle)
- Mobiliser les techniques de l'activité et les connaissances pour mettre en œuvre une séance en cours collectifs (Garantir les conditions de pratique en sécurité / Maitriser et faire appliquer les règlements de l'option)
- Mobiliser les techniques de l'activité et les connaissances pour mettre en œuvre une séance Musculation / Haltérophilie (Garantir les conditions de pratique en sécurité / Maitriser et faire appliquer les règlements de l'option)

### Public :

Cette formation s'adresse à **tous les publics** à partir de 18 ans.

Le financement peut être personnel et/ou pris en charge par un CIF, un OPCA (par l'intermédiaire d'un contrat d'apprentissage) ou un co-financier (région, pôle emploi, entreprise privée...). La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (rampe d'accessibilité, plateforme élévatrice extérieure, rampe d'accès aux PMR à la porte. Nous contacter pour toute demande d'informations. Référente du public en situation de handicap : Céline KERMANACH : 06 24 23 47 33).

L'IMF ne propose pas de solution de restauration ou d'hébergement.

## Prérequis :

Pour accéder à la formation, il faut :

- >Être âgé de 18 ans révolus à la date des certifications (et de 16ans révolus à l'entrée en formation).
- >Avoir obtenu son diplôme **PSC1** (formation prévention et secours civique de niveau 1) ou équivalent (+ d'infos auprès de la Croix Rouge Française)
- >Avoir réussi ses **TEP AF** (tests d'exigence préalable activités de la forme) en cours collectifs **et** haltérophilie/musculation auprès d'un centre TEP habilité par la DRJSCS (<http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>)
- >Être **retenu suite à des tests de sélection propres à l'IMF**
- >**Avoir un casier judiciaire vierge selon l'article L212-9 du Code du sport**

Aucune autre connaissance particulière préalable n'est obligatoire.

## Positionnement à l'entrée en formation :

Le centre de formation intervient auprès du stagiaire pour vérifier et adapter les objectifs de la formation aux publics formés :

- >Rendez-vous individuel téléphoniques ou physiques
- >Mails personnalisés
- >Réunions d'information mensuelle gratuites et ouvertes à tous
- >Tests d'entrée en sélection pour évaluer le niveau physique du stagiaire et l'adaptation du profil aux objectifs de la formation.
- >entretien individuel de positionnement lors de l'inscription pour prendre en compte le parcours et les diplômes déjà validés. Mise à jour du volume horaire de formation et du tarif si nécessaire.

## Equivalences et passerelles :

Il existe pour ce diplôme des équivalences par UC. Il y a également des possibilités d'équivalences pour les tests TEP et pour les EPMS en début de formation.

Vous retrouvez ces informations dans le document « EQUIVALENCES » joint à ce programme.

Nous contacter pour toute question.

## Employabilité et poursuites d'études :

A l'issue de la formation 100% de nos diplômés qui cherchent dans le domaine du Fitness trouvent une activité.

La poursuite et/ou le complément de formation est également possible en fonction du parcours intégral passé du candidat (liste non exhaustive) :

- >BTS diététique
- >DU Sport et Santé
- >BPJEPS AAN : maître-nageur sauveteur
- >Formations professionnelles continues qualifiantes : coaching mental, pilates, Yoga, Cross Fit, Cycling...
- >DEJEPS puis DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle
- >DEJEPS puis DESJEPS perfectionnement sportif

## Durée et horaires :

La formation en alternance (organisme de formation et structure d'accueil) se déroulera **entre le 3 octobre 2022 et le 23 juin 2023.**

**Durée totale de la formation :** **38 semaines**

**Formation (cours théoriques et pratiques) :**

38 semaines en alternance à 20 heures/semaine à l'IMF	760 h
<i>Dont FOAD</i>	<i>(82 h)</i>
<i>Certifications et jours fériés</i>	<i><u>-24 h</u></i>
<b>Total heures de formation</b>	<b>736 h</b>

**Structure d'accueil (prévisionnel stage en entreprise) :**

38 semaines en alternance à 15h/semaine	570 h
<i>Certifications</i>	<i><u>-42 h</u></i>
<b>Total heures entreprise</b>	<b>528 h*</b>

**Soit un total de : 1264 h** (hors certifications)

### Horaires partie formation :

Les horaires des cours prévus sont : 9h30 à 13h30 (*sous réserve de modifications*) pour la classe de 25 stagiaires du matin et de 14h30 à 18h30 (*sous réserve de modifications*) pour la classe de 25 stagiaires de l'après-midi, du lundi au vendredi.

### Horaires partie professionnelle :

Les heures de stage hebdomadaires à effectuées sont à répartir du lundi au dimanche en accord avec le responsable, en dehors des heures de formation.

## Méthodes mobilisées : moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

La pédagogie se répartie entre les cours théoriques en salle de formation où les stagiaires sont assis (50% du temps total de formation environ) et les cours de pratique physique cours collectifs (50% restant).

Il y aura des heures de formation à distance synchrone pour suivre le cours avec le formateur et des heures asynchrones avec du travail à domicile.

Notre démarche est la suivante :

- >présentation des éléments théoriques simples
- >utilisation du paper-board
- >Présentation power-point sur vidéo-projecteur et diffusion de vidéos si nécessaire.
- >travail sur support pédagogique remis aux stagiaires : book de formation
- >Bibliographie distribuée.
- >apports méthodologiques illustrés d'exemples
- >échange et débat par de la participation active et l'expérimentation des stagiaires (jeux de rôles...)
- >exercices de mise en situation
- >examens blancs réguliers

**La formation théorique :**

Elle se déroulera à l'IMF, 27 rue de Fontarabie 75020 PARIS.

Les stagiaires seront dans une salle de cours théoriques comprenant 20 places assises, tables, paper-board, tableau effaçable, vidéoprojecteur.

Des supports papiers seront distribués.

La formation théorique est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**La formation pratique :**

Elle se déroulera au CMGSPORTSCLUB Denfert Rochereau, 28 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS dans une salle de fitness comprenant le matériel fitness nécessaire (bâtons, haltères, élastiques, step, sono, miroir). Les stagiaires auront à leur disposition un vestiaire et des douches.

**Les formateurs intervenants sont\* :**

NOM	PRENOM	DIPLÔMES
KERMANACH	Céline	>BEES métiers de la forme
BOURGEOIS	Kenny	>Master 1 >Ostéopathe DO >Licence STAPS Entraînement sportif >Brevet d'Etat HACUMESE >Crossfit >Diplôme FISAF Personal trainer >Instructeur Lutte-contact et Grappling
PERRIGAULT	Hervé	>DU Diététique et maladies de la nutrition >Diplôme thérapie manuelle >Diplôme d'État Masseur Kinésithérapeute
FRATTINI	Jean-Marc	> BEES Métiers de la Forme
NIEL	Romain	>Master STAPS >Doctorat en sciences de la vie et de la santé >DEUST et BPJEPS APT
SULTAN	Sophie	>BEES Métiers de la Forme >Pilates >Step/LIA >Reebok
BEILLEAU	Aude	>BEES Métiers de la Forme >Les Mills >Pilates >Diététique
ALLAIN-LAUNAY	Quentin	>BP JEPS AGFF C et D >Formation Rick Odums >Master 2 Fiscalité

*\*Sous réserve de modifications.*

**Contenu et support pédagogique :**

MATIERES ENSEIGNEES	HEURES
Réglementation professionnelle, psychologie, publics	80h
Pédagogie « musculation » et haltérophilie (option B)	186h
Pédagogie « cours collectifs » (option A)	215h
Anatomie, physiologie et autres connaissances théoriques	255h
<b>TOTAL</b>	<b>736h</b>

## Modalités d'évaluation et suivi des stagiaires pendant et à l'issu de la formation

Les stagiaires sont suivis pendant la formation grâce aux outils suivants :

>En début de formation : auto positionnement sur les compétences attendues, puis **évaluation par le formateur** et tuteur selon la grille des compétences attendues avec **les EPMS** (tests d'exigence préalable à la mise en situation pratique en cours collectifs sous la responsabilité du tuteur).

>**Interrogations orales** tout au long de la formation pendant les cours

>**Interrogations écrites** tout au long de la formation pendant les cours et **QCM** pour valider les compétences visées en milieu de formation

>**Carnet de suivi de l'alternance** à remplir par le stagiaire et le tuteur sur les missions effectuées sur la partie pratique de la formation en alternance.

>**Élection de 2 délégués et conseil de classe** à mi-parcours pour échanger avec les stagiaires et prendre en compte leur retour.

>**Mises en situation pédagogiques** (situations individuelles et par groupe, préparation de séances, animation et analyse de séances)

>**Deux périodes d'évaluations formatives** (QCM, cours collectifs, haltéro/musculation)

>**Oraux blancs**

>**Feuilles d'émargement** à signer par demi-journée par le stagiaire et par le formateur.

>Envoi d'un **récapitulatif mensuel de l'état de présence des stagiaires** aux financeurs en faisant la demande (Pôle Emploi, OPCA...)

>**Questionnaire de satisfaction** de fin de formation.

>**Certifications officielles à partir de mars** : UC 1, UC 2, UC 3 et UC 4.

Pour les certifications finales par UC, les stagiaires sont jugés selon des grilles de certification. Ces grilles sont expliquées et transmises aux stagiaires dès le démarrage de la formation.

En fin de formation les stagiaires reçoivent :

>Une attestation de fin de formation rappelant notamment le nombre d'heures.

>Un état récapitulatif des UC validées

>Un ou deux diplômes en fonction de la réussite aux certifications officielles (et un certificat européen Europe Active)

## Respect des standards d'enseignement selon la certification européenne EHFA Europe Active

L'IMF s'engage à respecter le code des pratiques éthiques d'Europe Active, notamment les points suivants :

>Se conformer à toutes les demandes d'informations et de preuves de la part de l'organisme accréditeur.

>Assister Europe Active en cas de contrôle de l'accréditation.

>Informer Europe active en cas de modification des critères d'approbation.

>Maintenir un niveau élevé de compétences dans son équipe pédagogique.

>Mise en place et respect d'une procédure qualité (Datadock qui deviendra QUALIOP)

>Faire preuve de respect envers nos stagiaires formés et assurer leur sécurité dans la formation.

>Communiquer aux diplômés tous les éléments liés à Europe active.

>Avoir une assurance responsabilité civile...

## Indicateurs

Nombre de stagiaires lors de la dernière session (en deux classes)	39
Taux moyen abandon formation	5%
Taux moyen de réussite à l'examen	<b>89%</b>
Taux moyen réussite des apprentis	89%
Taux moyen retour aux enquêtes de satisfaction	66%
% moyen de stagiaires satisfaits de la formation	<b>94%</b>
Taux rupture contrats professionnalisation/apprentissages	<b>1%</b>

## Référents de l'organisme de formation, chargée des relations avec les stagiaires

### Responsable pédagogique :

Celine KERMANACH

[celine.kermanach@ecole-imf.fr](mailto:celine.kermanach@ecole-imf.fr)

01.43.70.05.33 / 06.24.23.47.33

### Coordnatrice cours collectifs :

Aude BEILLEAU

### Coordinateur haltérophilie/musculation :

Kenny BOURGEOIS

### Administratif :

Quentin ALLAIN-LAUNAY

[quentin.allain-launay@ecole-imf.fr](mailto:quentin.allain-launay@ecole-imf.fr)

01.43.70.05.33

Julie CHIRON

[julie.chiron@ecole-imf.fr](mailto:julie.chiron@ecole-imf.fr)

01.43.70.05.33

### Institut des métiers de la forme (IMF)

27 rue de Fontarabie 75020 PARIS

Tel : 01 43 70 05 33

Numéro de déclaration d'activité auprès de la Préfecture de PARIS : 11754098575

SIRET : 398 991 042 00084 - N°TVA : FR25 398991042

Siège social : 62 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

**BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
SPECIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITÉS DE LA FORME »**

**ANNEXE VI**

Modifiée par arrêté du 30 mai 2017 (J.O.R.F du 22 juin 2017)

**DISPENSES ET EQUIVALENCES**

1/ La personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après est dispensée du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme », suivants :

	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
Sportif de haut niveau en haltérophilie inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.	X <i>option « haltérophilie, musculation »</i>						
Sportif de haut niveau en force athlétique inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.	X option « haltérophilie, musculation »						
BP AGFF* mention A « activités gymniques acrobatiques » ou mention B « activités gymniques d'expression »	X <i>quelle que soit l'option cf. Thierry Gausin</i>	X	X	X			
BP AGFF* mention C « forme en cours collectifs »	X <i>option « cours collectifs »</i>	X	X	X	X	X	
BP AGFF* mention D « haltère, musculation et forme sur plateau »	X <i>option « haltérophilie, musculation »</i>	X	X	X	X		X
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS* en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)			X	X			
UC5+UC6+UC8 du BPJEPS AGFF*					X		

mention C (BPJEPS en 10 UC)							
UC5+UC6+UC8 du BPJEPS AGFF* mention D (BPJEPS en 10 UC)						X	
UC5+UC6+UC9 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)						X	
UC5+UC6+UC9 du BPJEPS AGFF* mention D (BPJEPS en 10 UC)						X	
UC5+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)							X
	X quelle que soit l'option	X	X	X	X	X	X
<b>BEES des métiers de la forme</b>							X
	X option cours collectifs	X	X	X	X	X	
<b>BEES expression gymnique et des disciplines associées</b>							
	X option haltérophilie, musculation	X	X	X	X	X	X
<b>BEES d'aptitude à l'enseignement de la culture physique et du culturisme</b>							X
	X option haltérophilie, musculation	X	X	X	X	X	X
<b>BEES haltérophilie, force athlétique, culturisme, musculation, éducative, sportive et d'entretien</b>							X



(suite n°1)	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
UC6+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention C (BPJEPS en 10 UC)						X	
UC5+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention D (BPJEPS en 10 UC)							X
UC6+UC8+UC9 du BPJEPS AGFF* mention D (BPJEPS en 10 UC)							X
CQP ALS* option « activités gymniques d'entretien et d'expression »	X uniquement pour l'option « cours collectifs »		X				
Brevet fédéral animateur des activités gymniques cardiovasculaires délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur des activités gymniques d'entretien délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral initiateur fédéral gymnastique aérobic délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral instructeur des activités gymniques délivré par la FFG*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral « BF1A » activités physiques d'expression délivré par l'UFOLEP*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur délivré par la FSCF*	X uniquement pour l'option « cours collectifs »						
Brevet fédéral animateur de remise en forme délivré par la FFHMFAC*	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						

(suite n°2 et fin)	Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense du test de vérification préalable la mise en situation professionnelle	UC 1	UC 2	UC 3 mention « activités de la forme »	UC 4 option « cours collectifs »	UC 4 option « haltérophilie, musculation »
<b>Brevet fédéral initiateur ou assistant animateur régional délivré par la FFHMFAC* ou la FFHM* jusqu'au 18 janvier 2018</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						
<b>Brevet Fédéral 1 Initiateur FFHM* à partir du 19 janvier 2018</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						
<b>Brevet fédéral moniteur ou assistant animateur national délivré par la FFHMFAC* ou la FFHM jusqu'au 18 janvier 2018</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X
<b>Brevet Fédéral 2 Moniteur FFHM* ou Coach Haltero à partir du 19 janvier 2018</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X
<b>Brevet fédéral entraîneur ou entraîneur expert délivré par FFHMFAC* ou FFHM* jusqu'au 18 janvier 2018</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X
<b>Brevet Fédéral 3 Entraîneur FFHM* à partir du 19 janvier 2018</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						X
<b>Brevet fédéral 3 Entraîneur délivré par la FFForce*</b>	X uniquement pour l'option « haltérophilie, musculation »						RIEN blanc

\*BPJEPS AGFF : Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités gymniques de la forme et de la force »

\*BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport

\*CQP ALS : Certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs »

\*FFG : Fédération française de gymnastique

\*UFOLEP : Union française des œuvres laïques d'éducation physique

\*FSCF : Fédération sportive et culturelle de France

\*FFHMFAC : Fédération française d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme

\* FFHM : Fédération Française d'Haltérophilie et Musculation

\*FFFForce: Fédération française de force athlétique